

VILLE de ROYAN

Séance du 12 Mars 1963

OBJET :

Le douze Mars mil neuf cent soixante trois, à 20 h 30, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire ; d'après convocations faites le 7 Mars 1963.

MAIN-LEVÉE :

VILLE DE ROYAN/BODIN

63005

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU LANQUE, MOUCHOT, POUGET, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, FLAHAUT, FONTANVILLE, ETCHEBER, BERLAND, REIX, NARTEAU, BOUCHET, GALLAND, GACHET, BUJARD, BETOUS.

Représentés : M. LANUSSE par M. BISCAYE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

confirme et réitère les pouvoirs donnés à M. MATRAS Maurice, premier Adjoint, à l'effet de reconnaître que la Ville de ROYAN a reçu de Monsieur et Madame BODIN la somme de deux mille sept cent cinquante francs, solde du prix de vente, par la Ville de ROYAN, à M. et Mme BODIN, d'une parcelle de terrain à bâtir suivant acte reçu par Me GAUSSEL, Notaire à Royan, le 20 Novembre 1958.

En conséquence désister la Ville de ROYAN de tous droits de privilège et action résolutoire, et faire mainlevée pure et simple, et consentir à la radiation définitive de l'inscription prise au Bureau des Hypothèques de MARENNES? le 24 avril 1959 - volume 872 n° 49 - Consentir toute décharge à M. le Conservateur.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre MM. les Membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué,

*[Signature]*

VU  
ROCHEFORT S/MER le 16 Mars 1963  
Le Sous-Préfet : Ryckebusch

POUR COPIE CONFORME  
ROYAN, le 22 Mars 1963  
Pr le Maire  
L'Adjoint Délégué,



*[Handwritten signature]*

